

Élections au Burundi : sonnantes et... trébuchantes ?

Jeune Afrique, 10 août 2017 Le Président burundais Pierre Nkurunziza demande à ses compatriotes de financer eux-mêmes les élections de 2020. Sursaut patriotique ou jalon d'une nouvelle candidature ? Le droit de vote deviendra-t-il un devoir de cotisation ? On connaissait l'appel aux dons de candidats boudés par les banques, comme celui de certains prétendants de la droite dure à la dernière élection présidentielle française. Pour le scrutin burundais de 2020, c'est l'opération de vote elle-même qui fait l'objet d'une sorte de crowdfunding.

En début de semaine, dans la province de Ngozi, au cours d'une petite cérémonie lourde de symboles et de scénographie, le chef de l'État donnait l'exemple en déposant une somme de près de deux mille cinq cents euros sur un compte dédié au financement des élections. Serait-on entré dans l'ère du « pas de cotisation, pas d'élection » ? Comme d'habitude, ce genre d'opération politique peut être légitimé par les spécialistes de la com'. Sur un continent où les dirigeants ont inventé moult techniques de transformation de l'argent public en deniers privés, il peut apparaître novateur de susciter la mue volontaire de deniers privés en argent public. Le Zimbabwéen Robert Mugabe avait moins de scrupules lorsqu'il réclamait, pour l'organisation de sa 90e fête d'anniversaire, une souscription populaire à hauteur d'un million de dollars. La légitimité idéologique de l'opération lancée par Nkurunziza est bien huilée : un financement participatif de l'expression démocratique serait le meilleur pied de nez aux critiques occidentales qui usent de l'assèchement des soutiens financiers. Et voici que retentissent les mots « fierté », « patriotisme » et « indépendance » … Graves violations des droits de l'homme En réalité, l'appel présidentiel aux dons ne peut que susciter la perplexité de celui qui crève le trompe-l'œil doctrinal. Bien sûr, de tout temps, de l'argent est sorti des poches citoyennes pour financer l'État. Mais peut-on assimiler à l'impôt une contribution définie comme volontaire ? Qu'advient-il si l'objectif de la collecte n'est pas atteint ? Une prétendue radinerie populaire deviendra-t-elle la justification d'un report de scrutin ? Pour peu que le budget soit bouclé, quelles conséquences aura la réponse à la question « Qui a payé » ? Traditionnellement, dans toutes les contrées du monde, il est admis que la majorité des plus aisés fait des choix politiques conservateurs ; soit parce que les nantis veulent maintenir au pouvoir un clan qui assura leur succès par copinage plus ou moins direct ; soit parce que tout changement de régime induit des secousses potentiellement dangereuses pour le patrimoine. L'infusion coordonnée des campagnes électorales et des élections dans cet argent intéressé n'a peut-être pas encore dévoilé tous ses effets pervers … L'opération lancée par Pierre Nkurunziza n'est-elle qu'une diversion ? En s'engageant ainsi, le chef de l'État ne trahit-il pas son envie de briguer un nouveau mandat, alors que l'actuel est déjà sujet à caution ? Depuis un an, les enquêtes de l'ONU dénoncent de graves violations des droits de l'homme au Burundi. Les observateurs mettent en garde contre un risque de génocide. Cette menace qui plane au-dessus de la population peut inspirer une ultime gêne à l'égard de l'appel présidentiel aux dons : être identifié comme un citoyen qui n'a pas contribué soumettra-t-il à des risques encore plus graves que la perte du droit de vote ? Par Damien Glez Damien Glez est dessinateur-éditorialiste franco-burkinabè

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});